

## Faits et chiffres

**Hanoi 25 novembre.** L'Assemblée nationale a donné son feu vert, avec une majorité de 77%, à la construction de centrales nucléaires, un projet dont certains députés et scientifiques dénoncent les risques.

Les députés ont entériné un projet de deux sites et quatre réacteurs. L'un des quatre réacteurs devrait être en service dès 2020. La puissance totale des quatre réacteurs serait de 4000 mégawatts. La croissance de la demande en électricité du pays est estimée à 15% par an en moyenne.

Plusieurs pays étrangers ont depuis longtemps manifesté leur intérêt pour participer à la construction des centrales vietnamiennes, parmi lesquels la France, le Japon, la Chine, la Russie... (AFP)

**Découverte de pétrole en offshore.** E&P Vietnam, et ses partenaires ont découvert du pétrole sur le prospect Lac Da Nau dans la partie sud du bloc 15-1/05 dans l'offshore vietnamien. Le puits a produit 4 200 barils par jour.

Phu Quy Petroleum Total annonce que sa filiale, Total Operating Exploration and Production Company Limited, est opérateur (40%) aux côtés de Total E&P Vietnam (35%) et SK Energy (25%)

**15 novembre. Le Premier ministre François Fillon** termine sa visite de 3 jours au Vietnam où il a rencontré les hauts dirigeants vietnamiens. Les deux parties ont convenu de porter les relations bilatérales à une nouvelle hauteur. Les entreprises vietnamiennes ont signé avec leurs partenaires français des accords de coopération dans divers secteurs, d'un montant total de 9,5 milliards de dollars.

**Le groupe français de BTP et de concessions Vinci** a annoncé avoir signé, en présence de François Fillon, un accord avec les autorités vietnamiennes en vue d'un contrat pour le tramway de Ho Chi Minh-Ville.

Le projet porte sur la conception et la construction de 12 km de tramway et 23 stations. Le montant total du projet est estimé à 200 millions d'euros.

**Vietnam Airlines et EADS** ont signé à Hanoi un accord de principe pour la livraison de quatre Airbus A380 au transporteur national.

Il s'agit du premier nouveau client pour l'avion géant d'Airbus depuis 2006. Le montant moyen d'un A380 est de 200 à 300 millions de dollars.

**France Télécom souhaite devenir** le partenaire stratégique de Mobifone, indique Thoi Bao Kinh Te dans son numéro publié le 16 novembre en citant le PDG du groupe français. y souligne les potentialités dans le développement des services de 3G au Vietnam et l'intérêt de France Télécom pour l'actionarisation de Mobifone

**La banque centrale vietnamienne** a annoncé une augmentation à 8% contre 7% de son principal taux directeur, face à une résurgence de l'inflation dans le pays.

L'ajustement « vise à contribuer à la stabilisation macro-économique, à contrôler l'inflation et à maintenir une croissance économique durable en 2010 » a déclaré sur son site internet l'Institution. La banque centrale a aussi dévalué le dong. La monnaie nationale, confrontée à des pressions à la baisse sur le marché. Le taux interbancaire est de 17 961 dongs après la baisse pour un dollar contre 17 034 le jour auparavant.

Le mois dernier, le ministère des Finances a indiqué qu'il serait difficile de contenir le déficit sous les 10 milliards prévus. Les pressions à la baisse auraient la Banque centrale à vendre du dollar. Les analystes estiment que les réserves en devises étrangères sont passées de 22 milliards de dollars au début d'années à quelques 16,5 milliards.

Le Vietnam table sur une croissance économique de 5% en 2009, et espère pouvoir contenir l'inflation à environ 7% après une flambée de 23% en 2008.

**Le dossier fourni par le Japon** constitue des preuves indirectes, a

déclaré le Ministre de la Justice à propos de

l'affaire PCI. Celui-ci ne doute pas des jugements rendus au Japon mais affirme que sur le plan juridique, il est impossible d'utiliser ces jugements pour incriminer autrui (Dat Viet 18/11)

**Le Vietnam envisage de mettre à l'amende des médias déjà censurés** ou autocensurés en cas d'écrits aux accents de «propagande» contre le régime communiste ou contraires «aux intérêts du peuple».

Récemment soumis à consultation, un projet de directive du gouvernement énumère une série d'actes passibles de sanctions financières allant jusqu'à 40 millions de dongs (1500 euros). Certaines peuvent déjà conduire en prison. Parmi les infractions les plus taxées: la publication de contenus «non autorisés», d'oeuvres «interdites», «saisies» ou d'informations «non conformes à l'intérêt de la Nation»; des actes «de propagande» contre l'État, de «sabotage de l'unité nationale», la divulgation de «secrets du Parti», d'oeuvres niant les «acquis révolutionnaires» du pays.

Exploiter des documents liés à des enquêtes en cours, notamment de corruption, sans préciser leur origine peut coûter jusqu'à 20 millions de dongs.

Les médias étrangers ne sont pas épargnés, menacés d'amende en cas d'entorse aux «programmes» de travail supervisés par Hanoi. La loi encadre déjà les activités des correspondants, limités à des visas de six mois renouvelables et censés demander une autorisation pour tout reportage hors de la capitale.

Les journalistes ne sont pas les seuls visés. Pourraient être punies des conférences de presse improvisées ou la publication non autorisée de communiqués par des organisations internationales.

Quelques médias vietnamiens sont montés au créneau contre le texte. Pas vraiment sous forme d'éditoriaux, mais dans des articles appuyés par des experts. Dans son hebdomadaire

anglophone, Thanh Nien a épinglé un texte visant «la mauvaise cible».

Le quotidien basé à Ho Chi Minh-Ville (ex-Saïgon, sud) a, comme son concurrent Tuoi Tre, eu des démêlés avec la justice pour sa couverture d'un scandale majeur de corruption impliquant l'aide au développement.

Deux reporters de ces journaux, en pointe dans la révélation de l'affaire et jugés pour «abus des libertés démocratiques» en 2008, ont passé plusieurs mois derrière les barreaux. Leurs rédactions ont été décapitées.

Peu avant l'arrestation des journalistes, un ancien vice-ministre, plus haut responsable inquiété par la justice dans cette affaire, avait été blanchi.

Alors que commencent les préparatifs du XIe congrès du Parti communiste vietnamien, attendu début 2011, diplomates et défenseurs des droits de l'Homme ont récemment dénoncé un nouveau tour de vis contre les voix un peu critiques.

Parmi la population, certains pensent surtout que la situation est imputable au grand voisin du nord, l'allié idéologique chinois, qui dicterait ses ordres à Hanoï.

Dans des procès à la chaîne, neuf militants pro-démocratie ont écopé de prison ferme en octobre. Parfois pour une simple banderole qui appelait au multipartisme ou s'attaquait aux visées territoriales de Pékin dans des zones à la souveraineté controversée en mer de Chine du Sud.

La communauté Internet vietnamienne, souvent acerbe contre ces ambitions chinoises sur les archipels des Spratleys et Paracels, est aussi largement dans le collimateur des autorités.

Un célèbre blogueur, Huy Duc, a perdu son poste de journaliste pour une tribune contre le mur de Berlin et l'ex-URSS. Nguyen Tien Trung, informaticien-blogueur formé en France, militant pro-démocratie revendiqué, est en prison depuis son arrestation en juillet.

*Aude Genet - Agence France Presse  
13 novembre 2009*

**Les entraves à la liberté d'expression** dans les médias et sur

l'internet au Vietnam menacent le rapide développement économique du pays communiste, ont mis en garde jeudi ses donateurs.

"La croissance économique et le développement nécessitent un environnement ouvert et transparent pour tous les acteurs, vietnamiens et internationaux", a estimé l'ambassadeur américain, Michael Michalak, à l'ouverture d'une réunion annuelle organisée par la Banque mondiale.

Comme son homologue suédois, qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, il s'est inquiété des informations faisant état de difficultés d'accès au très populaire site de socialisation Facebook au Vietnam. "Cela touche aux droits des gens à communiquer entre eux, à partager des idées, à faire des affaires".

Le mois dernier, un fournisseur d'accès à l'internet vietnamien avait affirmé avoir reçu l'ordre de Hanoï de bloquer Facebook. D'autres fournisseurs avaient préféré parler de problèmes techniques.

Le ministre de l'Information avait lui-même récemment répété son intention de davantage contrôler la Toile, où, selon lui, peuvent circuler toutes sortes d'informations "toxiques", "mal intentionnées" et où se concentrent "des forces d'opposition à l'Etat".

De fait, l'internet offre à la population une marge d'expression que ne se permettent pas les médias vietnamiens accrédités.

Le Vietnam s'était déjà attiré de nombreuses critiques de la communauté occidentale et d'organismes de défense des droits de l'homme cette année en arrêtant, temporairement ou non, plusieurs blogueurs et un avocat connu pour sa défense de confrères militants des droits de l'Homme.

Certains bailleurs de fonds du Vietnam se sont aussi inquiétés de bâtons mis dans les roues des médias et ONG.

"Le gouvernement du Vietnam doit autoriser les médias à scruter le

pouvoir. Les NGO devraient être encouragées, et non découragées, à devenir des observateurs sociaux", a lancé l'ambassadeur suédois, Rolf Bergman. Cela aiderait selon lui le pays à atteindre son but: rejoindre le clan des nations industrialisées d'ici à 2020.

Le Vietnam, qui vise une croissance économique de quelque 5% cette année, commence juste à pointer son nez dans le groupe des pays à revenu intermédiaire.

Autre sujet d'inquiétude des Occidentaux: une récente décision, dite "97", qui oblige les organismes de recherche indépendants à formuler leurs critiques contre les politiques du gouvernement uniquement via des canaux officiels.

"Cela rend le Vietnam moins attirant pour les partenaires étrangers", a jugé l'ambassadeur américain.

Ian Timberlake (AFP)

**Une résolution du Parlement européen du 25 novembre 2009. demande instamment au gouvernement de cesser toutes formes de répression contre ceux qui exercent leurs droits à la liberté d'expression, la liberté de croyance et de religion et la liberté de réunion, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme et à la Constitution du Viêt Nam; demande au gouvernement vietnamien de respecter ses obligations internationales, ce qui implique la reconnaissance de toutes les communautés religieuses et de la liberté de pratique religieuse ainsi que la restitution des biens saisis arbitrairement par l'État et appartenant à l'Église bouddhique unifiée du Viêt Nam, à l'Église catholique et à toutes les autres communautés religieuses**

Texte complet sur :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2009-0104+0+DOC+XML+V0//FR>

## Actualité

# culture / société

## Le calvaire du père Nguyen Van Ly par Maran Turner



Alors qu'il priait, un samedi matin, ce mois-ci, le père Nguyen Van Ly s'est effondré par terre, inconscient. C'était sa deuxième attaque cérébrale en quatre mois ; elle l'a partiellement paralysé. Le père Ly a subi ces deux attaques loin de ses proches, seul dans une prison près de Hanoï.

Ce prêtre catholique de 63 ans est l'un des plus éminents militants politiques emprisonnés au Vietnam. Pendant plus de trois décennies, il a lutté pour la liberté d'expression et de religion, convictions qui l'ont amené à plaider pour une démocratie multipartite au Vietnam. En 2006 il a cofondé le Bloc 8406, un mouvement pour la démocratie. L'année suivante, il a été condamné pour propagande par un tribunal inféodé au Parti communiste, et placé à l'isolement. Ce n'était pas la première condamnation du père Ly puisqu'il a passé plus de 16 ans en prison depuis 1977..

**Chèque à l'ordre de VNinfos**  
imprimé par nos soins

.....

Le calvaire du père Nguyen Van Ly illustre les violations persistantes par le Vietnam des droits fondamentaux de l'homme, violations qui vont à l'encontre de l'intégration du pays dans la grande communauté internationale, dans les années récentes. Hanoï pourrait commencer à redorer sa réputation en libérant le père Ly pour des raisons humanitaires et en permettant à sa famille de subvenir à ses besoins médicaux. Une telle décision marquerait non seulement de la compassion mais aussi un respect nouveau de la séparation des pouvoirs. Il incombe à tous les pays qui respectent les droits de l'homme de tirer l'alarme sur le cas de Nguyen Van Ly, et sur ceux d'autres prisonniers politiques, avec plus d'insistance. M.T.

*Mme Turner est directeur exécutif de Freedom Now à Washington et avocat international du père Ly.*

<http://online.wsj.com/article/SB10001424052748703499404574564862023730976.html>

Neuf personnes ont été condamnées à l'issue des procès le 6, 7, 8 et 9 octobre derniers à Hai Phong et à Hanoi pour avoir protesté contre la mainmise chinoise sur les îles Paracels et Spratleys et demandé la démocratie au Vietnam.



Nguyen Xuan Nghia (ci-dessus), écrivain, 6 ans de prison et 3 ans de résidence surveillée



M. Pham Van Trôi, ingénieur, 4 ans de prison et 4 ans de résidence surveillée

M. Nguyễn Van Tuc, 4 ans de prison et 3 ans de résidence surveillée.

M. Nguyễn Van Tinh, 3 ans et 6 mois de prison et 3 ans de résidence surveillée.

M. Nguyễn Manh Son, 3 ans et 6 mois de prison

M. Vu Hung, enseignant, 3 ans de prison et 3 ans de résidence surveillée

M. Trần Duc Thach, poète, 3 ans de prison et 3 ans de résidence surveillée.

M. Ngô Quynh, étudiant, 3 ans de prison et 3 ans de résidence surveillée.

M. Nguyễn Kim Nhàn, 2 ans de prison et 2 ans de résidence surveillée.

**Mme Trần Khai Thanh Thuy**, écrivaine, a été arrêtée pour coups et blessures, alors que des membres de sa famille affirment que c'est Mme Tran Khai Thanh Thuy elle-même qui avait été agressée par des agents de police. Les photos qui l'accusaient s'avéraient être fausses.



**Le procès de Mlle Pham Thanh Nghiê**n, « combattante pour la démocratie » aura lieu à Hai Phong le 17 décembre prochain.

**Association France-Vietnam d'Entraide AFVE**

*L'AFVE, association à but non lucratif, régie par la loi du 29 juillet 1901, a été créée en mars 2003.*

*L'AFVE vient en aide à ceux qui sont opprimés à cause de leur engagement pour la liberté de pensée et d'expression, et à leur famille*

### VIET NAM *infos*

240 rue de Tolbiac 75013 Paris France

Tél : 01 45 89 58 32

e-mail : vninfos@ifrance.com

site internet : www.vninfos.com

### Tous les deux mois

#### Directeur de la publication :

Bùi Xuân Quang

#### Comité de rédaction :

Bùi Xuân Quang

Jean Lefrançois

Nguyễn Thị Thanh Vân

Catherine Paris

Trần Duc Tuong

#### Maquette :

Việt

***L'AFVE s'abstient de soutenir une organisation ou un parti politique. Chaque bénéficiaire est une personne physique.***

**Président** : Bui Xuan Quang

**Secrétaire générale** : Nguyen thi Thanh Van

**Trésorière** : Evelyne Herscovici

**Contrôle de gestion** : Vu Ngoc Bôi -  
Nguyễn Ngọc Liêm

**AFVE 240 rue de Tolbiac**

**75013 Paris**

**Tél : 01 45 89 58 32**

**E mail : quang.bui-xuan@orange.fr  
(provisoire)**

**Chèques à l'ordre de l'AFVE, merci.**